

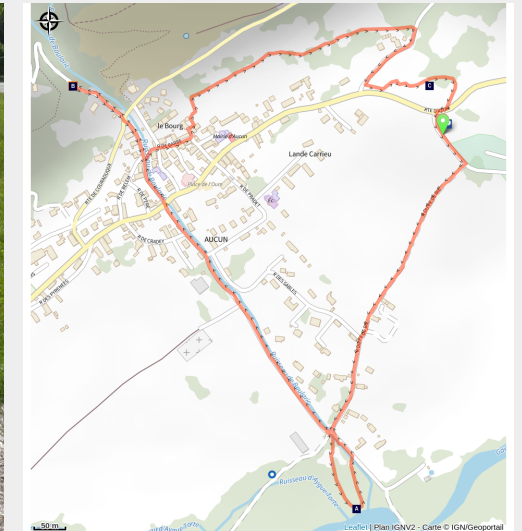


Aucun, au fil de l'eau

Val d'Azun



La prairie humide de la Hiasse



Le sentier au fil de l'eau vous invite à découvrir comment l'eau sous toutes ses formes a modelé les paysages, l'architecture et l'organisation sociale du village d'Aucun.

Au programme de la balade : le moulin à eau du Boularic, la zone humide de la Hiasse, la forêt alluviale et les berges du gave d'Azun, et les rues tranquilles du village.

De nombreux panneaux informatifs sont disposés le long parcours et vous informerons sur les milieux environnants, la faune, la flore, et le petit patrimoine.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 1 h 15

Longueur : 2.8 km

Dénivelé positif : 81 m

Difficulté : Facile

Type : Sentier d'interprétation

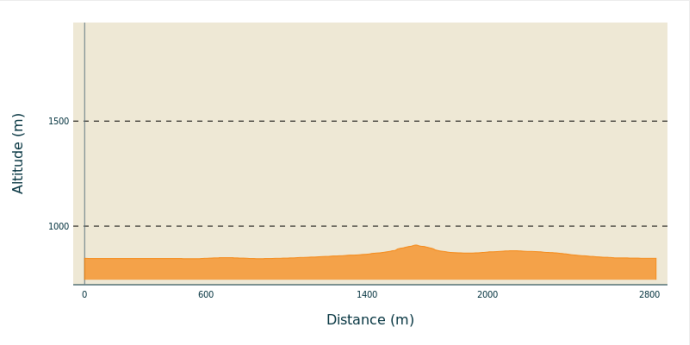
Thèmes : Eaux et rivières,
Patrimoine et histoire

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, Départ accessible en transports publics, En famille, Itinéraire praticable en toute saison

Itinéraire

Départ : Aucun - parking dit du Gypaète
Arrivée : Aucun - parking dit du Gypaète
Communes : 1. Aucun

Profil altimétrique



Altitude min 845 m Altitude max 910 m



🌿 La zone humide de la Hiasse (C)

La Hiasse d'Aucun, une zone humide à préserver.

La Hiasse d'Aucun est une prairie humide autrefois entretenue par la fauche et le pacage. Laissée à l'abandon pendant plusieurs décennies, elle s'est transformée naturellement en prairie humide à hautes herbes. Elle évolue aujourd'hui vers un boisement moins intéressant pour la biodiversité. Plusieurs actions sont mises en œuvre en fonction des saisons pour rouvrir le milieu tout en maintenant la présence de l'eau.

Les zones humides fonctionnent comme des éponges, elles régulent l'écoulement de l'eau en la stockant lors des épisodes pluvieux et en la libérant lors des périodes sèches. Comme des reins, elles filtrent l'eau et améliorent la qualité. Elles accueillent également de nombreuses espèces spécifiques, rares ou protégées qui participent à la richesse du territoire

Sur votre route...



❁ La forêt alluviale (A)

Située en bordure du gave, la forêt alluviale (appelée sailhet en patois local) est constituée d'essences qui ont su s'adapter aux inondations régulières. Elle accueille de nombreuses espèces protégées qui dépendent des milieux humides et du bois mort.



🏠 Le moulin du Boularic (B)

Les moulins étaient des petits édifices en pierre et en lauze du pays. Ils se situaient en bordure de cours d'eau et servaient à moudre les céréales (blé, maïs, orge, ...) pour obtenir la farine, ingrédient essentiel à l'élaboration de l'alimentation de base (le pain, la touradisse, ...) des familles de l'époque.

Le long du Boularic, ruisseau qui traverse le village d'Aucun, s'échelonnait une dizaine de moulins. Chaque famille possédait son propre moulin ou le partageait avec une autre. Seul l'un d'entre eux semblait être communal. Actuellement à l'état de ruines, seul le moulin du Boularic a été restauré.

La restauration du moulin du Boularic :

Grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine et de la commune d'Aucun, les associations le Boularic du val d'Azun et par la suite, les copains du Boularic ont entièrement restauré ce moulin traditionnel.

De 1993 à 1995 : Défricher

Dans le cadre de chantiers internationaux des jeunes d'une dizaine de nationalités, des estivants, des habitants et des employés communaux dégagent les ruines des moulins, envahies par la végétation.

De 2019 à 2022 : Reconstruire

Des dizaines d'habitants du village participent à la reconstruction du moulin avec des matériaux - pierres, pièces de charpente, ardoises - donnés par des habitants des environs.

De 2023 à 2024 : Remettre en état

Une meule est mise en place, les canaux sont rebâties. Le moulin du Boularic est prêt à recevoir du grain à moudre !

Sur votre route...



- ❁ La forêt alluviale (A)
- ❁ La zone humide de la Hiasse (C)

🏠 Le moulin du Boularic (B)

Toutes les informations pratiques

**Recommandations**

Période de praticabilité :
Itinéraire praticable en toute saison.

A savoir :
L'itinéraire se fait en partie sur sentiers et en partie sur de petites rues peu circulées.

Tenir son chien en laisse :
L'itinéraire traverse une prairie pâturée par des chevaux. Merci de tenir votre chien en laisse et de ne pas nourrir les animaux.

Balisage :
L'itinéraire est balisé avec un marquage peinture vert et bleu (praticable dans les deux sens).

Comment venir ?

Transports

> **Gare SNCF la plus proche :** LOURDES

> **Puis liaison par bus en deux étapes :**

-Bus entre Lourdes et Argelès-Gazost (Ligne régulière n°965).

-Puis navette à la demande entre Argelès-Gazost et Arrens-Marsous (Ligne à la demande Val d'Azun)

Descendre à l'arrêt "Aucun".

Réservation de la ligne à la demande du Val d'Azun obligatoire au plus tard la veille avant 16h.

Tarif : 2 € par passager

> [Consulter les horaires et modalités de réservation.](#)

Parking conseillé

Aucun : parking dit du Gypaète (à l'entrée du village quand on arrive d'Argelès-Gazost)

Accessibilité

Chien autorisé en laisse

Départ accessible en transports publics

En famille

**Lieux de renseignement**

Bureau d'Information Touristique du Val d'Azun

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>



28/10/2025 • Aucun, au fil de l'eau

4/7

28/10/2025 • Aucun, au fil de l'eau

5/7